

SYNDICAT MIXTE ADEVA PAYS VITRYAT
Séance du 14 mars 2025 **DE_003_2025BIS**
Compte financier Unique

Membres en exercice : 22

Date de la convocation : 07/03/2025

Présents votant : 15

Quatorze mars deux mille vingt-quatre à 09h30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la salle SIMONE DE BEAUVOIR sous la présidence de Daniel FONTAINE

Votants: 15

Pour: 15

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Eric CHAVEROU, Pascale CHEVALLOT, Christelle COLSON, Olivier DELCOMBEL, Denis DEMARCHE, Romain DESANLIS, Daniel FONTAINE, Hugues GERARDIN, Claude GUICHON, Caroline ISSENHUTH, Sylvain LANFROY, Alain PAUPHILET, Jean-Louis ROYER, Marylène SIMONNET, Pascal TRAMONTANA

Présents non votant : Charles DE COURSON, Thibaut DUCHÊNE, Brigitte HANSE

Représentés: Jean-Pierre BOUQUET représenté par Daniel FONTAINE, représenté par Sylvain LANFROY, Daniel STOLL représenté par Claude GUICHON

Excusés: Jacky DESBROSSE, Pascal ERRE, Jean-Pierre FORMET, François GSELL, Djilali GUERZA représenté par Carine GUILLEM, Florence LOISELET

Absents: Bernard AUBRY, Cédric CHEVALIER, Corinne DAHERON, Dominique HAUTEM, Mickael JACQUEMIN, Olivier MALOU, Sébastien MIRGODIN, Sylvain VALOTA,

Secrétaire de séance: Jean-Louis ROYER

Objet : Compte financier Unique - DE_003_2025BIS

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1612-1 relatif à l'adoption et à la gestion du budget des collectivités locales,

Vu l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour la production d'un compte financier unique au plus tard au premier semestre 2027

- Considérant la mise en place du Compte Financier Unique (CFU) au plus tard pour le premier semestre 2027
- Considérant le besoin d'anticiper cette mise en œuvre,

Il vous est proposé d'autoriser de travailler avec les services de L'état afin d'être en capacité de produire un CFU début 2026.

Le comité syndical vote à l'unanimité

D'autoriser de travailler avec les services de L'état afin d'être en capacité de produire un CFU début 2026.

Fait et délibéré à la (au) SALLE SIMONE DE BEAUVOIR - VITRY LE FRANCOIS

Le 14 mars 2025

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,
Daniel FONTAINE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
051-200061083-DE_003_2025BIS-DE
A G E D I